

## L'HOMÉLIE AUX FUNÉRAILLES

Nous demanderons au Père Roguet de nous introduire dans notre sujet. Dans un article de *La Maison-Dieu*<sup>1</sup> paru en 1955 il écrit : « On répugne souvent à prêcher aux enterrements pour trois motifs. Le premier, c'est que dans les grandes villes, le clergé n'a ni le temps, ni la possibilité de préparer, ni de donner cette prédication et que les fidèles sont généralement trop pressés pour l'écouter patiemment. Mais dans les petites paroisses, où les funérailles sont rares, atteignent toute la communauté et font événement, une prédication soignée est possible et très avantageuse.

« Le deuxième motif qui s'oppose à la prédication pendant les funérailles, c'est qu'elle est souvent interdite par les statuts diocésains. En réalité, ce qui est interdit, c'est « l'oraison funèbre », pour des motifs faciles à comprendre. Je ne pense pas qu'aucun statut diocésain interdise au prêtre de prendre du tout la parole à des obsèques.

« Enfin nous répugnons à l'espèce d'escroquerie qui consisterait pour un prêtre à profiter des funérailles pour faire ingurgiter de force un sermon à des gens qui n'en veulent pas. Ce qui est choquant ici, c'est d'oublier en quelque sorte et la mort et le mort pour imposer une diatribe moralisante... Mais le désir, bien compréhensible chez un pasteur zélé, de nourrir à cette occasion les brebis les moins assidues de son troupeau, ce désir peut fort bien se réaliser sans aucune indiscretion, sans aucun chantage. »

Cette longue citation est intéressante à plus d'un titre. D'abord, en permettant de mesurer le chemin parcouru, elle situe notre problème pastoral en particulier pour les villes. Ensuite elle est un rappel utile de ce qu'il ne faut pas faire, et nous sommes sans doute tous d'accord pour ajouter : ce qu'il ne faut pas faire encore moins aujourd'hui qu'hier, alors que des hommes de bonne volonté de toutes croyances accompagnent souvent à l'église des parents et des amis à l'occasion des funérailles. Enfin, le Père Roguet nous expose les sentiments du pasteur qui se veut

1. Voir A.-M. ROGUET, « La prédication de la mort », dans *L.M.D.*, 44 (1955), p. 108.

vraiment serviteur de la Parole à l'occasion de cet événement qu'est la mort et les funérailles d'un baptisé.

Nous reprendrons ces différents points en tenant compte des données pastorales actuelles. Notre première partie sera un regard sur la situation présente. La seconde sera une réflexion sur le contenu et le ton de l'homélie aux funérailles. Nous terminerons par quelques considérations d'ordre spirituel et pastoral.

## I

### I. Où en sommes-nous ?

Remarquons d'abord que nous sommes entrés dans une problématique nouvelle. L'opportunité de l'oraison funèbre que les statuts synodaux de mon diocèse promulgués en 1950 n'envisagent qu'avec la permission expresse de l'évêque, est maintenant un problème dépassé. En outre, il ne s'agit plus, comme dans le numéro de *La Maison-Dieu* consacré en 1955 aux funérailles chrétiennes, de prédication de la mort et de catéchèse des lectures et des prières liturgiques à l'occasion des funérailles, mais de l'homélie aux funérailles, c'est-à-dire de cette prédication plénière<sup>2</sup>, qui ne s'adresse pas seulement aux membres d'une assemblée eucharistique, puisque dans le lectionnaire *ad experimentum* pour la liturgie des défunts<sup>3</sup>, l'homélie est prévue à la célébration des funérailles sans messe.

Cette manière de voir est à notre avis le fruit du Concile et cela doublement. D'une part, d'après les termes de l'Instruction *Inter Œcumenici*, l'homélie est recommandée aux funérailles parce qu'il s'agit là d'une circonstance où le peuple vient à l'église en plus grand nombre et où il convient de tenir compte tant du mystère célébré que des besoins particuliers des auditeurs. D'autre part, dans la ligne de *Gaudium et Spes*, l'homélie aux funérailles peut être considérée comme un signe de la volonté de l'Eglise d'être présente aux hommes dans le mystère de la mort<sup>4</sup> pour les aider à lui donner un sens.

C'est une caractéristique de l'homélie de s'articuler sur les lectures scripturaires de la liturgie : or, précisément nous avons depuis 1968 un lectionnaire des funérailles, des paroles de Dieu sur la mort<sup>5</sup>. « Elles sont là parce qu'un pasteur ou un bibliste

2. Voir J. GELINEAU, « L'homélie, forme plénière de la prédication », dans *L.M.D.*, 82 (1965), p. 29.

3. Voir *Lectionnaire ad Experimentum*, « La célébration des funérailles sans messe », p. 15.

4. *Gaudium et Spes*, n° 18.

5. Voir Claude WIENER, « Le lectionnaire des funérailles », dans *L.M.D.*, 93 (1968), p. 88.

a eu la conviction qu'elles disaient quelque chose du message que le Christ et son Eglise veulent transmettre sur la mort, et parce que cette conviction a été partagée par ceux qui ont fait la synthèse, puis par les évêques qui l'ont approuvée et promulguée. »

## 2. Comment réagissent en fait les pasteurs ?

Partagent-ils tous la conviction du message à transmettre au point de faire régulièrement l'homélie aux funérailles ? Il semble bien qu'on peut reprendre ici, en le nuancant, le premier motif donné par le Père Roguet. Il distingue entre les villes et les petites paroisses où les funérailles sont plus rares, où elles atteignent toute la communauté et font événement ; nous ajouterons : où le plus souvent les funérailles se célèbrent avec la messe.

D'après ce que nous savons de notre diocèse, dans ces petites paroisses la célébration des funérailles comporte le plus souvent l'homélie. Il n'en va pas de même dans les villes et nous pensons ici plus spécialement aux quatre villes principales du Jura. Pourquoi ? La réponse est complexe. Il semble que l'argument avancé déjà en 1955 par le Père Roguet garde tout son poids : dans les villes le clergé n'a ni le temps ni la possibilité de préparer ni de donner cette prédication. On ajoute d'autres raisons : souvent le défunt et sa famille ne sont pas assez connus, les assemblées de funérailles sont vraiment trop maigres, ou pas assez réceptives.

En conséquence, dans les paroisses de ville, même quand la messe est célébrée, l'homélie serait plutôt l'exception. Ainsi on la fera aux funérailles d'une jeune fille tuée dans un accident ; à celles du père d'un religieux, ou bien encore s'il s'agit d'un chrétien fervent, dont les funérailles regroupent beaucoup de gens. Mais le plus souvent, on s'en tient à une explication avant les lectures, à ce que récemment le Père Roguet a appelé des « notices <sup>6</sup> » en vue de permettre aux auditeurs une meilleure intelligence de la Parole qui va être lue. Enfin il est très rare que les lectures soient choisies avec les proches du défunt en pensant à tous ceux qui seront présents aux funérailles. Plus rare encore qu'elles aient été choisies avec le défunt, prévoyant lui-même ses funérailles : il y a quelques années une protestante fervente de la ville avait ainsi choisi elle-même avec le pasteur les lectures et chants de ses funérailles, et cela avait produit grande impression chez des catholiques présents à ses obsèques.

Terminons cette première partie en faisant remarquer qu'il s'agit là d'un témoignage local et que même dans une équipe

6. Voir A.-M. ROGUET, « Lectures bibliques et mystère du salut », dans *L.M.D.*, 99 (1969), p. 20.

sacerdotale de ville, il arrive à tel ou tel prêtre de faire quelquefois l'homélie aux funérailles. Il est possible, et c'est notre souhait, que dans de nombreux diocèses, en particulier grâce à la Commission diocésaine de pastorale liturgique, le problème de l'homélie aux funérailles ait fait l'objet d'une réflexion de l'ensemble des pasteurs, et que cette réflexion ait abouti à des conclusions plus positives.

## II

Tous les articles et documents publiés sur l'homélie font remarquer qu'elle est un acte complexe, une prédication totale qui manifeste une grande souplesse<sup>7</sup>. Notre deuxième partie voudrait amorcer une réflexion sur ce qu'on pourrait appeler les notes propres à l'homélie aux funérailles.

### 1. L'événement de la mort et l'Événement pascal.

L'homélie aux funérailles doit avant tout jaillir de la rencontre de ces deux événements, comme le dialogue entre Jésus et les sœurs de Lazare dans l'Évangile. L'événement de la mort sera reconnu et reçu par les pasteurs avec tout ce qui l'individualise et en même temps tout ce qui lui donne son retentissement dans un lieu et dans une communauté, compte tenu des solidarités et des réactions qu'il met en jeu et entraîne. Quant à l'Événement pascal, il sera proclamé non comme un fait situé uniquement dans le passé, mais comme la réalité du salut aujourd'hui à l'œuvre dans l'histoire des hommes, et en particulier à l'intérieur de ce drame humain qu'est la mort : le Seigneur ressuscité n'est pas un Sauveur qui a pris sa retraite, mais il est dès maintenant un Sauveur pleinement agissant.

Quelles que soient les lectures choisies à partir des différentes situations humaines et de la foi des personnes<sup>8</sup>, il faut donc toujours que l'homélie aux funérailles proclame le caractère pascal de la mort chrétienne, qu'elle la présente comme un mystère chrétien, comme un mystère baptismal (Rm 6, 3-5), comme une communion à la mort et à la résurrection du Christ. Sans doute, toutes les assemblées ne seront pas également prêtes à entendre ce message dans toute sa puissance divine : mais il semble que l'homélie aux funérailles qui évacuerait complètement cet aspect kérygmaticque fondamental passerait à côté de

7. Voir GELINEAU, article cité à la note 2.

8. Voir à ce sujet les notes pastorales et homilétiques du lectionnaire, p. 15. Voir aussi « Réflexions sur les nouvelles lectures pour les funérailles », dans *Notes de pastorale liturgique*, 66 (1967), p. 10.

l'essentiel, parce qu'elle ne manifesterait pas la présence actuelle du Seigneur ressuscité dans le drame humain de la mort.

Il va de soi que quand la messe est célébrée, le prédicateur homéliste aura soin d'introduire l'assemblée dans l'Eucharistie, jusqu'à la rencontre personnelle du Seigneur agissant dans le sacrement. Ce ne sera pas toujours facile, mais précisément, plus l'assemblée ou la famille du défunt se trouvera en fait loin de la réalité du mystère pascal, plus il sera nécessaire de faire le lien entre la Parole et les rites, entre les réalités humaines vécues et le sacrement.

## 2. Le contenu de l'espérance chrétienne et le mystère de la mort.

Autre thème dominant dans l'homélie aux funérailles : l'espérance chrétienne. On a fait remarquer que non seulement celle-ci est seule à donner son plein sens à la vie chrétienne et au mystère de la mort, mais qu'elle doit aussi présenter une théodicée, une vision chrétienne de l'eschatologie et des fins dernières digne d'être crue<sup>9</sup>.

Nous savons que les hommes de notre temps qui vivent à fond la tension entre les appels du monde et de l'avenir, et le sentiment profond de la précarité de la vie qui est un « être-vers-la mort », ont particulièrement besoin de ce message et des lumières qu'il contient. L'homélie aux funérailles sera donc marquée aussi par le souci d'enseigner. Et cela d'autant plus qu'aujourd'hui, quand il s'agit du mystère de la mort, du jugement et de la résurrection de la chair, du ciel, de l'enfer ou du purgatoire, de la vie et du monde après la mort, les fidèles pratiquants ont autant besoin que les autres d'être catéchisés.

Mais cette nécessité appelle tout de suite deux remarques importantes. D'abord le prédicateur se rappellera qu'aux funérailles pas plus qu'ailleurs l'homélie ne peut tout dire ; que souvent, pour des raisons pastorales précises auxquelles un pasteur doit toujours être attentif, elle ne doit pas vouloir tout dire. En second lieu, l'homéliste se souviendra que surtout dans un enseignement sur les fins dernières, il n'est pas un professeur ni d'exégèse, ni de théologie, mais un pasteur. Sa catéchèse sur l'eschatologie et les fins dernières sera donc non pas intellectuelle et abstraite, mais vitale : en d'autres termes elle apportera une réponse de vie qui sera en même temps une lumière et un appel pour les auditeurs.

Enfin, cette catéchèse tout en étant solide, sera essentielle-

9. Wilhelm BREUNING, « La mort et la résurrection dans la prédication », dans *Concilium*, n° 32, p. 13. Et Ladislaus BOROS, « De l'esprit propre à inspirer une nouvelle définition des fins dernières », *ibid.*, p. 67.

ment lumineuse, car l'eschatologie chrétienne est un message de joie : le sort du monde est fixé depuis la résurrection du Christ. Chacun de nous, dans la mesure où, — consciemment ou non, — il existe comme chrétien, c'est-à-dire dans le Christ, s'achemine à la rencontre du ciel. Le définitif est déjà à l'œuvre dans toutes les réalités transitoires qui peuplent le monde. Aucune recherche n'aboutit au vide : « Rien ne saurait nous séparer de l'amour du Christ ! » Rien, sauf le refus de cet amour même. Dans un monde ainsi transfiguré, il n'y a plus de motif de désespoir ni de pusillanimité <sup>10</sup>.

### 3. Un ton à la fois convaincu et fraternel.

Le pasteur qui fait l'homélie est d'abord un ami parlant à des amis qu'il connaît et qu'il aime, afin de les aider, de les éclairer, de les fortifier, de les « édifier » dans la Parole de salut qui est le Christ <sup>11</sup>.

Pour éclairer et fortifier ses frères, le prédicateur aux funérailles parlera avec l'humilité mais aussi avec l'assurance de la foi. Face à l'événement de la mort, il est porteur d'un message qui s'adresse aux hommes ; mais, tout en répondant à leurs espoirs les plus secrets, ce message les dépasse infiniment, et il s'adresse directement à leur foi, comme le Seigneur lui-même le dit à Marthe, sœur de Lazare : « Crois-tu cela ? » C'est pourquoi la parole du prédicateur sera d'autant plus convaincante qu'elle s'enracinera dans la foi en ce qu'elle a de plus formel <sup>12</sup>, qui est confiance dans la Parole de Dieu, adhésion et docilité à cette Parole, certitude de son efficacité déjà déployée dans la personne du Christ ressuscité d'entre les morts.

Mais, comme le Christ lui-même durant sa vie terrestre, le pasteur qui fait l'homélie aux funérailles doit se montrer en même temps compatissant et fraternel (He 2, 17-18 et 5, 7-8). Nous ne pouvons mieux faire que de citer à nouveau le Père Roguet <sup>13</sup> : « Cette catéchèse (aux funérailles) doit, comme la liturgie, sans tomber dans la grandiloquence où la sensiblerie, être véritablement émue, véritablement fraternelle. Les fidèles s'attendent bien à ce que le prêtre fasse son métier, à ce qu'il accomplisse correctement des rites. S'il ne fait que cela, ils ne seront peut-être pas déçus. Mais ils seront profondément touchés si le prêtre fait un peu plus, si sans cesser d'être prêtre il se montre homme... Nulle part plus qu'ici peut-être nous ne pouvons avoir d'autre idéal que d'être à la fois totalement prêtres et totalement hommes à l'exemple du Seigneur Jésus. »

10. Voir Ladislaus BOROS, article cité à la note 9, p. 70.

11. GELINEAU, article cité à la note 2, p. 35.

12. Voir A.-M. ROGUET, « La présence active du Christ dans la Parole de Dieu », dans *L.M.D.*, 82 (1965), p. 27.

13. A. M. ROGUET, article cité à la note 1, p. 110.

Cette attitude fraternelle entraîne les deux remarques suivantes. La première est une exigence : il est bien certain que pour trouver la note juste, le pasteur s'efforcera de connaître la vie du défunt et de sa famille ; s'il a personnellement préparé le défunt à la mort, la chose lui sera relativement facile ; dans le cas contraire, il cherchera à s'informer pour se rendre proche. En revanche, et c'est notre deuxième remarque, la connaissance de la vie du défunt, de sa famille et des besoins des auditeurs, aidera grandement le prédicateur, qu'il soit célébrant ou non, à faire de n'importe quelles funérailles une « célébration chrétienne », à « susciter » et à « animer » une assemblée qui, pour des raisons de lieu, de nombre, d'esprit, peut souvent paraître lointaine et difficile. Nous renvoyons ici à l'article sur l'assemblée dans le dernier numéro paru de *La Maison-Dieu* : « Faut-il un plaidoyer pour que le célébrant admette que l'homélie exerce une influence considérable sur l'âme commune de l'assemblée et sur la participation de celle-ci à la liturgie eucharistique <sup>14</sup> ? »



Notre conclusion comportera trois questions qui sont en même temps des suggestions s'adressant aux pasteurs et à ceux qui peuvent les aider sur le plan doctrinal et spirituel. D'abord, les pasteurs se rendent compte à quel point l'homélie aux funérailles est, tout comme les autres actes liturgiques, profondément liée à l'ensemble du travail pastoral. C'est, bien sûr, en ville surtout, une question de préparation et donc de temps et d'organisation. Mais nous posons aussi cette question : à notre époque où en pastorale on parle beaucoup de priorités à découvrir et à respecter, l'homélie aux funérailles, prédication totale jaillissant de la rencontre de ces deux événements essentiels pour les hommes que sont la mort et la Pâque du Christ, ne serait-elle pas une de ces priorités d'évangélisation dont se soucient légitimement tous les pasteurs ?

Pour y répondre, les pasteurs devront non seulement connaître leur peuple, mais fournir un effort d'ordre intellectuel et doctrinal. D'une part, l'eschatologie est une science difficile ; et d'autre part, pour qu'elles livrent toute leur richesse, les nouvelles lectures demandent de la réflexion et un minimum de compétence. De plus, en ce domaine des fins dernières, il est souverainement important de respecter la règle de loyauté envers la totalité du message <sup>15</sup>. Et cela nous conduit à notre deuxième question : dans cette période où la théologie des fins

14. Voir Paul CNEUDE, « L'assemblée », dans *L.M.D.*, 100 (1969), p. 99 et Bernard SOUDÉ, « Événement et célébration », *ibid.*, p. 118.

15. Voir C. WIENER, « Exégèse et annonce de la Parole », dans *L.M.D.*, 82 (1965), pp. 71-72.

dernières et l'exégèse sont en pleine évolution<sup>16</sup>, comment aider efficacement les prêtres à aborder sous l'angle pastoral les textes à partir desquels ils ont à donner l'homélie aux funérailles ?

Enfin, parce que l'homéliste n'est ni un professeur, ni un exégète, mais un pasteur, un témoin et un frère semblable à ses frères dans la peine (He 2, 17), sa préparation ne saurait être simplement intellectuelle. Comme dit encore le Père Roguet, il faut « connaître » la Parole au sens johannique du terme qui implique une communion d'amour, par ce qu'il y a de plus profond en nous<sup>17</sup>. Et cette troisième exigence se heurte à deux difficultés particulièrement actuelles : d'un côté, le temps de la *lectio divina*, de la prière nourrie par la ruminantion des Ecritures, semble de plus en plus grignoté dans la vie des pasteurs au plan personnel comme au niveau de l'équipe sacerdotale là où elle existe ; et d'autre part, à ce plan spirituel également, les pasteurs ont besoin d'être aidés pour qu'ils arrivent à s'imprégner de la foi au mystère de la mort chrétienne, de sorte qu'après l'avoir contemplé dans le Christ et dans sa Pâque, ils puissent en faire entendre aux hommes les résonances profondes dans le ministère de la Parole.

Nous n'avons pas à regretter la prédication moralisante de la mort qui autrefois était trop exclusivement présentée comme un moyen de faire peur et de faire prendre de bonnes résolutions. Mais, pour nous-mêmes comme pour nos frères les hommes, nous avons à apprendre à vivre le mystère de la mort chrétienne comme une pâque quotidienne : par la charité fraternelle et la désappropriation de nous-mêmes, dans le service de l'Eglise et du monde, nous avons chaque jour à réaliser le « *quotidie morior* » de saint Paul : c'est à chaque instant que je meurs pour être avec le Christ<sup>18</sup>.

On a dit que cette génération n'est pas obsédée par la mort, mais que le souci de « l'autre vie » demeure cependant profond et que, dans aucune situation, on ne peut étouffer l'interrogation sur le sens<sup>19</sup>. L'homélie aux funérailles est à coup sûr, pour les pasteurs, une occasion privilégiée de remplir leur mission de prophètes du sens en réponse à l'interrogation permanente des hommes sur le mystère de la mort et sur « l'autre vie », qui sera manifestée un jour dans la résurrection des morts et la vie du monde à venir.

Marcel TISSIER.

*Lons-le-Saunier.*

16. G. NOSSENT, « Mort, immortalité, résurrection », dans *Nouvelle Revue théologique*, juin-juillet 1969, p. 614, et la documentation sur « La vie après la mort », dans *Concilium*, 26 (1967), p. 147.

17. A.-M. ROGUET, article cité à la note 12, p. 27.

18. Voir à ce sujet le cahier déjà ancien mais substantiel de *Christus*, n° 34 : « La mort ».

19. *Christus*, n° 61, « Après la mort », Liminaire, p. 4.